

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL



ENQUÊTE AGRICOLE DE CONJONCTURE

(Estimation des productions Agricoles)

TERMES DE REFERENCE

**RELATIFS A LA REALISATION DE L'ENQUÊTE
AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)**

FINANCEMENT : Budget national

Janvier, 2023

INTRODUCTION

L'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) est l'une des activités majeures de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR). Elle est exécutée chaque année à travers l'Unité Statistique de ladite structure en collaboration avec les Directions Nationales de l'Agriculture (DNA), des Productions et Industries Animales (DNPIA), de la Pêche (DNP), des Services Vétérinaires (DNSV) et l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INSTAT).

Dans le cadre de la mise en œuvre de EAC au titre de la campagne agricole 2023, les principales activités programmées sont : l'élaboration des outils, l'acquisition des matériels d'enquête, l'impression des questionnaires, le renforcement des capacités du personnel (formations des superviseurs, enquêteurs et contrôleurs), la collecte de données, la supervision des travaux, le traitement et l'analyse des données.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur rural occupe environ 80% de la population pour laquelle l'activité principale est l'agriculture. Il contribue, en moyenne, pour 35% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), fournit 75% des recettes d'exportation et joue un rôle clé dans la réduction de la pauvreté, l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), la hausse des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi, une attention particulière a été toujours accordée à ce secteur dans toutes les politiques de développement du pays. Tenant compte de son important potentiel, le Gouvernement malien a pris un engagement volontariste en attribuant au secteur agricole le rôle moteur d'une croissance économique forte et inclusive afin d'atteindre la sécurité alimentaire et l'émergence économique. En effet, le gouvernement du Mali a doté le secteur rural des instruments de planification sectorielle qui répondent à des objectifs stratégiques de développement parmi lesquels on peut citer : la Politique de Développement Agricole (PDA), le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD), le Projet Annuel de Performance (PAP), le rapport annuel de performance et la revue de dépenses publiques Agricoles (RDPA) etc.

L'information statistique constitue un outil incontournable dans la mise en œuvre du processus d'analyse, d'élaboration des politiques publiques et de prise de décisions. Le suivi évaluation des effets et impacts de chaque projet et programme sectoriel doit se faire à partir d'un cadre logique axé sur les résultats à travers des indicateurs, sélectionnés en fonction des besoins prioritaires en matière de politiques sectorielles de développement. Aussi, la volonté de modernisation de l'agriculture fait ressentir la nécessité d'une organisation plus structurée et développée. A ce titre, il est important de disposer d'un système de statistiques agricoles fournissant des informations multisectorielles, fiables et à jour, cohérentes, sous une forme qui les rend intelligibles et utilisables pour le développement durable.

Vue l'importance des statistiques dans les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et programmes de développement, de nombreuses initiatives en faveur du développement de statistiques fiables et disponibles à temps ont été entreprises par le Gouvernement du Mali et les partenaires au développement. C'est ainsi que chaque année le Ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche réalise l'Enquête Agricole de

Conjoncture (EAC) à travers la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) qui l'exécute en collaboration avec les Directions Nationales de l'Agriculture (DNA), des Productions et Industries Animales (DNPIA), de la Pêche (DNP), des Services Vétérinaires (DNSV) et l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et leurs structures déconcentrées respectives. Cette enquête est coordonnée au niveau régional par les Directions régionales de l'Agriculture (DRA).

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les présents termes de référence, relatifs à la mise en œuvre de l'enquête agricole de Conjoncture (EAC) au titre de l'année 2023.

L'Enquête Agricole constitue la **principale source des données nécessaires à l'évaluation de la situation Agricole et alimentaire au Mali**. Elle est aussi la seule opération capable de fournir des estimations scientifiquement acceptables de la production nationale et certaines données socio-économiques. Elle permet de couvrir et coordonner l'ensemble des besoins d'informations du secteur rural particulièrement les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche et les aspects de sécurité alimentaire.

L'EAC produit des informations permettant de renseigner la situation agricole en deux (2) phases :

- une phase d'estimation des prévisions de productions céréalières généralement effectuée en fin septembre début octobre (**avant les récoltes**) sur la base des mesures des parcelles, de la déclaration des producteurs et de l'état des cultures.
- une phase d'évaluation des résultats définitifs des récoltes (**en fin mars**) après la pesée des produits des carrés de rendement.

Les Résultats de l'EAC ont une importance stratégique pour le développement du secteur rural et par conséquent du pays entier. Ainsi, ils :

- servent de base pour les prises de décisions concernant le développement agricole en général et la sécurité alimentaire en particulier ;
- constituent des informations de bases nécessaires pour la comptabilité nationale car utilisés dans le calcul des indicateurs macro-économiques (PIB, le PIB agricole, indice de la production agricole etc...) ;
- contribuent à déterminer le niveau du crédit à l'économie que pourraient accorder les institutions financières.
- permettent de renseigner les indicateurs du CREDD ;
- permettent à notre pays de participer aux différentes rencontres du PREGEC sur le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS.
- alimentent les différentes bases de données à savoir : SIAR, MALI KUNAFONI de l'INSTAT.

L'EAC, comme toute opération de collecte a ses exigences. Elle met en jeu des ressources très importantes et ses résultats ont une importance stratégique pour le développement du secteur rural. Par conséquent, ces informations doivent être précises et fiables. Pour cela, des outils plus performants (tablettes et méthodes) sont utilisés afin d'améliorer la qualité des données à travers un contrôle plus accentué et réduire la durée des opérations de collecte. Par ailleurs, de nouveaux

besoins en informations sont exprimés et leur prise en compte a nécessité la révision des outils de collecte.

Ces outils doivent être maîtrisés par tous les acteurs impliqués dans les activités de l'EAC afin de garantir la précision et la fiabilité de la collecte des données. D'où la programmation des sessions de formation qui seront organisées en cascade à l'endroit du personnel impliqué dans les opérations de collecte. Aux termes de ces sessions, les agents formés seront déployés sur le terrain pour le démarrage effectif des activités de collecte de données. Par conséquent, ils sont équipés en moyen de déplacement (motos) et **doivent être doter en carburant, percevoir des indemnités par mois, des frais l'entretien des motos et aussi des frais de connexion pour l'envoi des données collectées.**

Dans le souci d'assurer une bonne mise en œuvre des activités de collecte et l'obtention de données de bonne qualité, des **missions de supervision régionales** et nationale sont programmées. Ces missions permettent de s'assurer du déroulement correct des opérations de collecte et surtout de réduire autant que faire se peut les erreurs de collecte en vue de garantir la qualité des données collectées. La supervision fait partie du processus de formation et de collecte des données. Elle complète la formation en salle et c'est pourquoi elle est particulièrement importante pendant les premiers jours de travail sur le terrain.

OBJECTIFS

Objectif global

L'objectif de l'enquête est de produire de meilleures données pour l'élaboration des politiques publiques dans le secteur.

Objectifs spécifiques

L'enquête vise la collecte des données relatives :

- aux caractéristiques générales des exploitations agricoles : démographie, occupation des terres, superficies exploitées, cultures pratiquées, rendements, cheptel, productions Agricoles, équipements d'exploitation, autres facteurs de productions (intrants agricoles, irrigation, crédit, etc.) ;
- aux caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe, encadrement, assistance et profil socio-économique ;
- à l'utilisation des productions (autoconsommation, vente etc.) ;
- et au rôle des femmes et des jeunes dans la production agricole.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de l'enquête, les résultats suivants sont attendus :

- les exploitations agricoles sont identifiées avec toutes leurs caractéristiques (géoréférencement, statut d'occupation des terres, superficies exploitées, équipements, crédit, mode d'approvisionnement, cultures pratiquées, emploi, utilisation des intrants, rendements, productions agricoles et..) ;
- les informations sur les caractéristiques des exploitants agricoles (âge, sexe, encadrement, assistance et profil socio-économique, terre exploitée, cultures pratiquées etc.) sont disponibles ;
- les pourcentages de production autoconsommée et commercialisée sont connus ;

- les informations sur la vulnérabilité des populations rurales et urbaines sont disponibles ;
- le rôle des femmes et des jeunes dans la production agricole est déterminé.

BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires immédiats sont :

- les acteurs (opérateurs économiques, organisations professionnelles, ONG ... Ces informations pourront être utilisées par ces différents acteurs pour se placer au mieux, sur le marché ;
- les structures de développement et de recherche pour d'une part améliorer les méthodes d'évaluation des productions et d'autre part celle de la planification ;
- l'Etat et les partenaires techniques et financiers pour une meilleure orientation en ce qui concerne les prises de décisions et les appuis ;
- les étudiants et les chercheurs.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

• Couverture de l'enquête

L'enquête couvrira toutes les zones de productions des différentes régions du Mali à savoir : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Les nouvelles régions (Bougouni, Dioïla, Koutiala, Kita, Ménaka, Taoudéni, Nara, Nioro, San, Bandiagara, Douentza et Rharous etc.) seront prises en compte par les anciennes régions auxquelles elles appartenaient. L'enquête se réalisera aussi bien en milieu rural qu'urbain.

• Organe d'exécution

L'opération sera exécutée (conception et mise en œuvre) par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) en collaboration avec la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et leurs structures déconcentrées à savoir les Directions régionales de l'Agriculture (DRA) et les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRSIAP).

Ainsi, la CPS/SDR est responsable de la coordination de l'ensemble des activités (préparation des documents de base, organisation des réunions techniques et celles de validation, l'organisation de la logistique, la formation du personnel d'enquête, le suivi administratif des activités, la supervision des travaux sur le terrain, le traitement et l'analyse des informations collectées, la production du rapport d'analyse des résultats, la diffusion des résultats etc).

Les Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) à travers leurs Bureaux de Statistique, de Suivi-Evaluation et Communication en collaboration avec les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRSIAP) seront chargées de la gestion opérationnelle des activités dans leur zone d'intervention.

Pour ce faire, elles ont comme mandats :

- la gestion administrative au niveau région ;
- le recrutement sur la base des critères définis par la CPS /SDR ;
- la formation des agents de collecte (enquêteurs et contrôleurs) au niveau de leurs régions respectives en vue de la bonne maîtrise des outils pour l'obtention de données fiables et précises ;

- le déploiement des agents sur le terrain pour la collecte d'informations ;
- la supervision des activités de collecte d'informations sur le terrain afin de s'assurer du bon déroulement des travaux ;
- l'information et sensibilisation des acteurs (autorités administratives et coutumières (régionales et locales) sur le déroulement de l'enquête ;

- **Personnel chargé de la collecte**

L'opération mobilisera : **227** agents (dont **45** contrôleurs ou chefs d'équipes) ; **28** superviseurs régionaux soit quatre (04) par région (**DRA (01), DRPIA (01), DRP (01) et DRPSIAP (01)**) ; une équipe de coordination régionale (DRA, DRPIA, DRP et DRPSIAP) ; 20 superviseurs nationaux (cadres de : CPS/SDR, DNA, DNPIA, DNP et INSTAT) et une équipe de coordination nationale (CPS/SDR, DNA, DNPIA, DNP et INSTAT). La répartition des agents est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Personnel d'enquête par région

Régions	Effectif des agents			Effectif des Superviseurs régionaux	Total Personnel
	Enquêteurs	Contrôleurs	Total des agents		
Kayes	36	7	43	4	47
Koulikoro	35	7	42	4	46
Sikasso	33	7	40	4	44
Ségou	34	7	41	4	45
Mopti	18	8	26	4	30
Tombouctou	18	5	23	4	27
Gao	08	4	12	4	16
Total	182	45	227	28	255

La dynamique d'amélioration des statistiques agricoles exige un relèvement de la qualité des données à collecter qui dépend non seulement du niveau de contrôle et d'exhaustivité de toutes les unités devant recevoir les différents modules mais surtout de la compétence des ressources humaines. Pour ce faire, des agents de qualité (bien expérimentés pouvant faire face aux exigences de l'opération (*maitrise de l'utilisation des pc-tablettes et des GPS, maîtrise du terrain, disponibilité totale et présence effective sur le terrain pendant toute la durée de l'enquête*)) seront retenus pour mener à bien les activités de collecte dans le respect des consignes et instructions données.

- **Recrutement**

Le recrutement des enquêteurs et contrôleurs de l'EAC se fera selon les critères comme suit :

Dossiers à fournir :

- Curriculum Vitae (CV) ;
- Copie certifiée du diplôme ou de l'attestation ;
- Lettre d'engagement pour disponibilité durant la période de l'enquête.

Pré sélection (sur dossier) :

- Bonne aptitude physique ou endurance (recommandée) ;
- Niveau d'instruction minimum correspondant au BT2 ou BAC (R+);
- Expérience en matière d'enquêtes agricoles (fortement recommandée).
- Être familier avec l'outil informatique (fortement recommandé):

- Tableur (saisie et calcul) ;
- Internet (navigation et envoie / réception de données) ;
- Word (saisie de données alpha numérique) ;
- Être disponible pendant la durée de l'enquête (fortement recommandé) ;
- Expérience de travail en milieu rural ;
- Avoir un âge compris entre 18 et 45 ans ;
- Savoir conduire une moto ;
- Bonne connaissance de la langue locale serait un atout ;
- Avoir l'esprit d'équipe.

Tests

- Evaluation post formation (fiche d'évaluation à élaborer).

Sélection définitive

Sur la base des résultats du test d'évaluation post formation, les meilleurs seront retenus comme **contrôleurs ou chefs d'équipe**. Les autres constitueront les équipes d'**enquêteurs**.

NB. : il est **fortement recommandé de privilégier le recrutement d'agents locaux** pour la couverture des grappes en zones d'insécurité

○ **Rémunération**

Pour les travaux de collecte, les agents bénéficieront :

(1) d'une dotation mensuelle **en carburant de** :

- **30 litres d'essence pour les enquêteurs**
- **40 litres d'essence pour les contrôleurs ou chefs d'équipe.**

(2) d'une **indemnité mensuelle (y compris les frais d'entretien des motos et de connexion pour l'envoi des données)** :

- **110 000 F CFA pour les enquêteurs**
- **125 000 F CFA pour les chefs d'équipe.**

Les équipements (motos, tablettes, GPS, pesons), de l'Enquête Agricole de Conjoncture, disponibles au niveau des régions seront mis à profit.

Pour la supervision des travaux de collecte, les perdiems pour les superviseurs régionaux, le carburant, et des frais pour l'entretien des véhicules de supervision seront payés conformément au budget détaillé des mandats régionaux.

● **Démarche méthodologique de la réalisation de l'enquête**

La démarche méthodologie consiste dans un premier temps à un dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agricoles des grappes échantillonnées et ; dans un second temps à la sélection de 10 exploitations au sein de chacune des grappes à des fins d'enquête pour l'estimation des productions agricoles.

Cet échantillon d'exploitations agricoles sera déterminé de telle sorte qu'il soit un format réduit de la population étudiée d'où l'utilisation de la méthode aléatoire. Il tient compte de la densité à des fins de précision de la qualité des données à collecter.

L'estimation des productions agricoles est donnée à partir de l'inférence applicable à cette méthode.

Les documents techniques sont entre autres :

- Q1a_fiche de dénombrement ;
- Q1b_fiche de tirage des 10 exploitations à enquêter par grappe ;
- QEA P1_ Questionnaire « Exploitation Agricole premier Passage » ;
- Q5T_fiche de tirage des parcelles ;
- Q5P_fiche de placement des carrés de rendement ;
- QEA P2_ Questionnaire « Exploitation Agricole deuxième Passage » ;
- QRDT_ Questionnaire rendement.

La collecte sera assistée par tablette à travers une application informatique conçue à cet effet. Toutefois, elle se fera sur questionnaires physiques dans les zones en insécurité (régions de Mopti, Tombouctou et Gao) et aussi dans des cas de pannes des tablettes (défaillance ou problème de recharge). Pour ce faire des **copies dures des questionnaires accompagneront les tablettes comme recommandé par la FAO**. D'où la nécessité de reproduire les fiches d'enquête.

La dynamique d'amélioration des statistiques agricoles exige un relèvement de la qualité des données à collecter qui dépend non seulement du niveau de contrôle et d'exhaustivité de toutes les unités devant recevoir les différents modules mais surtout de la compétence des ressources humaines. Pour ce faire, des agents de qualité (bien expérimentés) pouvant faire face aux exigences de l'opération (maîtrise de l'utilisation des pc-tablettes et des GPS, disponibilité totale et présence effective sur le terrain pendant toute la durée de l'enquête) seront recrutées pour mener à bien les activités de collecte dans le respect des consignes et instructions données. Pour mieux coordonner les travaux de collecte, les chefs d'équipe seront les agents de la CPS/SDR et les enquêteurs seront les agents techniques locaux qui maîtrisent bien le terrain. Ceci à l'avantage de faciliter l'intégration des équipes et par conséquent le travail.

Toutefois, vue l'importance des résultats recherchés à travers la présente enquête et dans l'optique de permettre une bonne maîtrise de ces outils, *des sessions de formations sur les différents outils de collecte (modules et application de saisie) seront organisées dans les régions concernées à l'endroit du personnel de terrain (superviseurs régionaux, enquêteurs et chefs d'équipe)*.

Pour ce faire, **des missions, d'appui aux des sessions régionales, composées des formateurs et chefs d'équipes seront organisées.**

Des équipes techniques, composées des cadres régionaux et régionaux conduiront l'ensemble des travaux de terrain (coordination des activités, formation des agents, et supervision de la collecte etc.). Pour ce faire, ils effectueront *des missions de supervision* afin de s'assurer du déroulement correct des opérations de collecte et surtout d'apporter des appuis et corrections nécessaires aux insuffisances constatées pour minimiser les erreurs de collecte en vue de garantir la qualité des données.

Les données collectées sont envoyées au niveau central via internet.

En rappel, la collecte se fait en deux (02) passages :

- Un premier passage d'estimation des prévisions de productions céréalières généralement effectuée en fin septembre début octobre (**avant les récoltes**) sur la base des mesures des parcelles, de la déclaration des producteurs et de l'état des cultures.

- Un second passage d'évaluation des résultats définitifs des récoltes (**en fin mars**) après la pesée des produits des carrés de rendement.

Ainsi, les charges de collecte (indemnités des agents, cout des sessions de formation des agents enquêteurs et contrôleurs, carburant, frais de supervision etc.) seront déléguées aux Directions régionales de l'Agriculture comme suit :

- (i) un premier mandat de délégation qui couvrira les frais de formations (perdiem, pause, et kits de formation), le frais de carburants pour deux mois de collecte, une indemnité d'un mois de collecte pour les agents enquêteurs et contrôleurs, la prise en charge d'une mission de supervision pour l'équipe technique régionale et la coordination régionale (perdiem, carburant, frais d'entretien véhicule, frais de traversée, frais de communication pour la sensibilisation, fournitures etc..) ;
- (ii) un second mandat pour la prise en charge de indemnités (4 mois), du carburant (3 mois) des agents pour le reste de la période, des frais d'une mission de supervision (pour l'équipe technique régionale et la coordination régionale (perdiem, carburant, frais d'entretien véhicule, frais de traversée, frais de communication pour la sensibilisation, fournitures etc..)

Après la centralisation totale des informations collectées, **un atelier sera organisé** pour le traitement et l'analyse des données en vue de produire le rapport provisoire sur les résultats issus de l'enquête. Ce travail sera effectué par une équipe d'experts nationaux, cadres de la CPS/SDR et de l'INSTAT.

Pour le traitement des données (apurement, calculs et sortie des résultats) le logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) sera utilisé.

Les résultats ainsi obtenus seront soumis à l'examen du Sous-Comité des statistiques Agricoles à travers **un atelier de validation qui sera organisé** à cet effet. Le sous-comité des statistiques Agricoles est composé des représentants de toutes les structures du secteur rural et de celles du ministère du plan et de l'aménagement du territoire.

Une impression du document finalisé après validation est prévue en vue de sa diffusion auprès des utilisateurs.

RAPPORTS A FOURNIR

Les documents à fournir sont les suivants :

- les rapports des sessions de formation des agents : chaque équipe (régionale et nationale) fournira un rapport de formation au plus tard sept (07) jours après la session et les synthèses de ces différents rapports nationaux et régionaux seront faites par la CSP/SDR ;
- les rapports de supervision de la collecte : chaque équipe de supervision (nationale et régionale) fournira un rapport de supervision et les synthèses de ces différents rapports seront faites (07 jours après les missions) ;
- deux (02) rapports prévisionnel et définitif sur les résultats de l'enquête.

FINANCEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'enquête agricole de conjoncture, les activités porteront sur la révision des documents techniques, le renforcement des capacités à travers des sessions de formation, la supervision de la formation, la collecte de données sur le terrain, le suivi de la

collecte, le traitement et l'analyse des données, la validation des résultats et la diffusion du rapport final. La prise en charge des ces activités sera assurée par le budget national.

La mobilisation se fera en deux mandats. Un premier mandat de délégation permettant la réalisation des activités de démarrage à temps et un second mandat pour la prise en charge des autres activités. Chaque mandat sera accompagné d'un budget détaillé.

Bamako, le

Le Directeur

Balla KEÏTA

Ingénieur de la Statistique